

MASTER **DROIT**

PARCOURS **Contentieux**



FORMATION
INITIALE

Étudier
à **USPN**

OBJECTIFS

Le Master Mention Droit parcours Contentieux est une formation approfondie et transdisciplinaire, résolument tournée vers les besoins des praticiens. Ses principaux objectifs sont de permettre aux étudiants de devenir de bons généralistes de la procédure sans négliger les connaissances fondamentales des différentes matières du droit.

COMPÉTENCES VISÉES

L'acquisition pendant les 4 premières années de droit et spécialement en Master 1 droit privé général des règles fondamentales qui gouvernent le procès est approfondie et complétée en Master 2 parcours Contentieux par :

- une connaissance de l'ensemble des mécanismes juridiques qui permettent d'une part, d'anticiper la naissance du litige (ex : stipulation de clauses) et, d'autre part, d'élaborer une stratégie pointue de traitement du litige né (hors le juge : ex. MARL ; devant le juge : ex. procédure participative, procédures d'urgence) ;
- des mises en situation destinées à renforcer les compétences rédactionnelles et oratoires des étudiants (ex : rédaction d'actes, exercices de médiation et conciliation, simulations de procès).

POURSUITE D'ÉTUDES

Les enseignements du Master 2 parcours Contentieux préparent efficacement à l'entrée dans la vie professionnelle juridique (ex. juriste en entreprise, juriste des services contentieux, juriste en entreprise de recouvrement de créances). Ils permettent également la poursuite des études en vue de l'entrée dans les différentes professions nécessitant une formation dans une école professionnelle dont l'accès est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée ou d'un concours (ex. avocats, huissiers, magistrats, administrateurs judiciaires) ouvert dès la fin du Master 1.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Master 1, Droit privé général : cours et travaux dirigés sur les deux semestres, dispensés pour la majeure partie par des universitaires. **Pour poursuivre en M2, Parcours Contentieux, les étudiants doivent choisir en TD les matières « Procédure civile » et « Procédure pénale »** (cf. Programme ci-dessous). Possibilité d'effectuer un stage.

En Master 2, parcours Contentieux : cours et séminaires pratiques assurés par des enseignants universitaires et des praticiens (ex. avocats, magistrats, huissiers, conciliateurs, médiateurs, juristes). Dans le cadre de ces enseignements, les étudiants sont invités à assister à des audiences, notamment au Tribunal de commerce de Bobigny, ainsi qu'à des conférences spécialement dédiées aux métiers auxquels la formation prépare. Un concours international annuel d'arbitrage en anglais est organisé. A partir de mai, stage obligatoire (d'une durée de 2 à 6 mois) ou rédaction d'un mémoire de recherche.

Programme

Master 1^{ère} année

SEMESTRE 1

UE 1 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (9 ECTS)

Droits des régimes matrimoniaux
Procédure civile

UE 2 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (6 ECTS)

Droit des sûretés

UE 3 – UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE 1 (6 ECTS)

Droit international privé 1
Droit pénal des affaires

UE 4 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE (6 ECTS)

Voies d'exécution
Une matière au choix : Droit fiscal des affaires 1
OU Droit cambiaire et bancaire OU Histoire de la procédure pénale

UE 5 – UNITÉ D'OUVERTURE (3 ECTS)

Anglais juridique

SEMESTRE 2

UE 6 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 1 (9 ECTS)

Droit des successions et des libéralités
Procédure pénale

UE 7 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL 2 (6 ECTS)

Prévention et traitement des difficultés des entreprises

UE 8 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE 1 (6 ECTS)

Droit international privé 2
Droit de la consommation

UE 9 - UNITÉ D'ENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE 2 (6 ECTS)

Droit immobilier
Histoire de la justice

UE 10 - UNITÉ D'OUVERTURE (3 ECTS)

Anglais juridique

UE LIBRE NON OBLIGATOIRE (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

Master 2^{ème} année

SEMESTRE 3

UE 1 (9 ECTS)

Principes directeurs du procès (6 ECTS)
Droit de la preuve (3 ECTS)

UE 2 (9 ECTS)

Stratégie précontentieuse et technique de rédaction d'actes (6 ECTS)
Modes alternatifs de règlement des litiges (3 ECTS)

UE 3 (4 ECTS)

Contentieux administratif (2 ECTS)
Contentieux des entreprises en difficulté (2 ECTS)

UE 4 (6 ECTS)

Procédures répressives approfondies (2 ECTS)
Contentieux fiscal approfondi (2 ECTS)
Contentieux européen approfondi (2 ECTS)

UE 5 (2 ECTS)

Anglais juridique du procès (2 ECTS)

SEMESTRE 4

UE 6 (9 ECTS)

Stratégie contentieuse et pratique du procès (6 ECTS)
Voies d'exécution (3 ECTS)

UE 7 (12 ECTS)

Devoirs et responsabilités des gens de justice (3 ECTS)
Stage (2 mois minimum) OU Mémoire (9 ECTS)

UE 8 (3 ECTS)

Compétence et office du juge des référés (3 ECTS)

UE 9 (6 ECTS)

Contentieux social approfondi (2 ECTS)
Contentieux international et arbitrage approfondi (2 ECTS)
Contentieux des personnes de la famille (2 ECTS)

UE libre non obligatoire (2 ECTS)

Points bonus éventuels : Engagement étudiant

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour l'année 2021-2022 :

Admission en Master 1, Droit privé général (en vue de poursuite en M2 Contentieux) : peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les six premiers semestres d'une Licence en Droit ou Droit privé (Licence 3) ou d'une licence à dominante juridique, ou de tout titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). **ATTENTION : le choix du parcours M2 Contentieux pour la poursuite de la formation doit être indiqué au moment de la candidature en M1. Ce choix est définitif.** La sélection des candidatures est réalisée sur dossier. Une commission de sélection, composée des responsables du M1 Droit privé général et du Master 2 Parcours Contentieux, étudie les candidatures et propose les admissions en M1 Droit privé général au Doyen qui les prononce.

Admission en Master 2, Contentieux : peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master 1) ou à dominante juridique ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le(s) responsable(s) du Master 2, parcours Contentieux, qui propose(nt) les admissions en M2 Contentieux au Doyen qui les prononce.

A partir de 2022-2023 :

Admission en Master 1, Droit privé général (en vue de poursuivre en M2 Contentieux) : voir conditions décrites ci-dessus pour l'année 2021-2022

Admission en Master 2, Contentieux :

1) Peuvent s'inscrire les étudiants ayant validé les deux premiers semestres du M1 Droit privé général avec les options du parcours Contentieux de l'UFR DSPS de l'université Sorbonne Paris Nord. L'inscription est de droit lorsque la validation du M1 a été acquise, sans redoublement, l'année précédant l'année de formation en M2.

2) Une campagne de candidatures en vue d'une intégration directe en M2 parcours Contentieux peut être ouverte sous réserve des capacités d'accueil de la formation. Dans ce cas, peuvent déposer un dossier de candidature les étudiants ayant validé ou étant susceptibles de valider dans l'année en cours les deux premiers semestres d'un Master de Droit (Master1) ou à dominante juridique ou de tout autre titre, diplôme ou grade apprécié comme équivalent (notamment grâce à la validation des acquis professionnels et à la validation des acquis de l'expérience ou au titre des dispositions prévues pour les étudiants étrangers). La sélection des candidatures est réalisée sur dossier et/ou entretien par le responsable du Master 2, Contentieux, qui propose les admissions directes en M2 Contentieux au Doyen qui les prononce.

ATTENTION : Candidatures uniquement en ligne via eCandidat : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat>

CONTACTS ET ACCÈS

Responsable de la formation : Madame Anne-Cécile MARTIN

Secrétariat : UFR de Droit, Sciences politiques et sociales

Master 1 : Bureau H 207 - Tél : 01.49.40.32.92 - m1prive.dsp@univ-paris13.fr

Master 2 : Bureau H 210 - Tél : 01 49 40 44 10 - m2contentieux.dsp@univ-paris13.fr

UFR de Droit Sciences Politiques et Sociales

VENIR À L'UNIVERSITÉ SORBONNE PARIS NORD : CAMPUS DE VILLETANEUSE

99, av. Jean-Baptiste Clément - 93430 Villetaneuse

Voiture, à partir de Paris :

Porte de la Chapelle > Autoroute A1 direction Lille Puis Sortie N°2 (Saint-Denis - Stade de France), puis direction Villetaneuse Université

Coordonnées GPS - Latitude : 48.9561507 - Longitude : 2.3412625999999364

Transports en commun :

Depuis Paris

• Train ligne H, de la Gare du Nord (quais 30 à 36), jusqu'à la gare d'Epainay-Villetaneuse. En Gare du Nord, suivre l'une des directions Persan-Beaumont, Valmondois, Monsoult-Maffliers ou Pontoise en vérifiant, sur le quai de départ, que le train s'arrête en gare d'Epainay-Villetaneuse.

En Gare d'Epainay-Villetaneuse, sortie côté Villetaneuse puis prendre la ligne T11 en direction du Bourget et descendre à l'arrêt Villetaneuse-Université.

Ou toujours en Gare d'Epainay-Villetaneuse, prendre le bus 361 direction Gare de Pierrefitte - Stains RER, arrêt Université Paris 13.

• Vous pouvez également emprunter le Tramway T8 à partir de Saint-Denis Porte de Paris (M13) et descendre au terminus Villetaneuse Université.